Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **BDET** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2015-504** **05/06/2015**

Date de mise en application : 01/09/2015
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : livret personnel de compétences : modèles pour les classes de 4e et de 3e de l'enseignement agricole (année scolaire 2015-2016).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF Hauts commissariats de la République des COM Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés

Résumé : modèle de LPC à disposition des établissements d'enseignement agricole publics et privés ayant des classes de 4e et de 3e de l'enseignement agricole.

Cette note de service a pour objet d'indiquer, pour l'année scolaire 2015–2016, le modèle du livret personnel de compétences à utiliser dans les classes de 4e et de 3e de l'enseignement agricole pour attester la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les dispositions de cette note s'appliquent aux établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat ayant des classes de 4e et de 3e de l'enseignement agricole.

Le livret personnel de compétences

Le livret personnel de compétences atteste l'acquisition des connaissances et compétences du socle de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire.

Pour l'attribution du diplôme national du brevet de la session 2016, la validation du palier 3 du socle est requise. La validation privilégie une démarche collégiale.

Le livret personnel de compétences inclut les attestations délivrées au cours de la scolarité obligatoire :
- attestations de sécurité routière premier et second niveaux « ASSR » ;
- certificat «Prévention et secours civiques de niveau 1».
Ces attestations n'entrent pas en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet.

Les équipes pédagogiques veilleront à poursuivre l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en utilisant le modèle de livret personnel de compétences en vigueur joint en annexe. Le principe selon lequel seule la validation des compétences est obligatoire est réaffirmé.

Pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'équipe pédagogique peut s'appuyer sur les grilles de référence proposées dans les pages du site www.eduscol.fr. Ces outils explicitent les items du livret personnel de compétences et précisent les exigences à chaque niveau de validation.

En fin de classe de troisième de l'enseignement agricole (ou de scolarité obligatoire le cas échéant), une attestation de maîtrise des connaissances peut être remise, sur demande, aux responsables légaux du candidat.

Le Sous-directeur des Politiques
de Formation et d'Éducation

Michel LEVÊQUE

LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES

Classes de 4eme et 3eme de l'enseignement agricole

Etablissement d'enseignement agricole

Année scolaire 2015-2016

DGER – Service de l'enseignement technique - Sous-direction POFE – Mai 2015

Attestation de maîtrise des connaissances et des compétences du socle
Année scolaire 2015-2016

Nom et cachet de l'établissement :

Nom, prénom :

Date de naissance :

Les 7 Compétences du socle commun -Palier 3	Validée le :
1 - Maîtrise de la langue française	
2 - Pratique d'une langue vivante étrangère	
3 -Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique	
4 - Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	
5 - Culture humaniste	
6 - Compétences sociales et civiques	
7 - Autonomie et initiative	

Attestations scolaires de sécurité routière niveaux 1 et 2

L'ASSR 1 est ☐ délivrée en ..... ☐ non délivrée

L'ASSR 2 est ☐ délivrée en ..... ☐ non délivrée

Prévention et secours civiques de niveau 1

La PSC1 est ☐ délivrée en ..... ☐ non délivrée

La maîtrise du socle commun est attestée ☐ **oui** ☐ **non**

Nom et signature du chef d'établissement

Vu et pris connaissance, le .....
Le représentant légal,

Signature(s)

Compétence 1 - La maîtrise de la langue française	
LIRE	**Date**
Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi	
Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires	
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire	
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu	
Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés	
ÉCRIRE	**Date**
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée	
Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire	
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données	
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte	
DIRE	**Date**
Formuler clairement un propos simple	
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé	
Adapter sa prise de parole à la situation de communication	
Participer à un débat, à un échange verbal	
La compétence 1 est validée le	

Compétence 2 – La pratique d'une langue vivante étrangère	
Le niveau requis au PALIER 3 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues CERCL	
REAGIR ET DIALOGUER	**Date**
Etablir un contact social	
Dialoguer sur des sujets familiers	
Demander et donner des informations	
Réagir à des propositions	
ECOUTER ET COMPRENDRE	**Date**
Comprendre un message oral pour réaliser une tâche	
Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit, exposé)	
PARLER EN CONTINU	**Date**
Reproduire un modèle oral	
Décrire, raconter, expliquer	
Présenter un projet et lire à haute voix	
LIRE	**Date**
Comprendre le sens général de documents écrits	
Savoir repérer des informations dans un texte	
ECRIRE	**Date**
Copier, écrire sous la dictée	
Renseigner un questionnaire	
Ecrire un message simple	
Rendre compte de faits	
Ecrire un court récit, une description	
La maîtrise du niveau A2 est validée en _____ le :	
(préciser la langue vivante)	

Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	
PRATIQUER UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, RESOUDRE DES PROBLEMES	**Date**
Rechercher, extraire et organiser l'information utile	
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes	
Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer	
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté	
SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES MATHEMATIQUES	**Date**
Organisation et gestion de données : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité	
Nombres et calculs : connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul : mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur	
Géométrie : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés	
Grandeurs et mesures : réaliser des mesures (longueurs, durées, ...), calculer des valeurs (volumes, vitesses, ...) en utilisant différentes unités	
SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES DANS DIVERS DOMAINES SCIENTIFIQUES	**Date**
L'univers et la Terre : organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques	
La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière	
Le vivant : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain	
L'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre	
Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation	
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	**Date**
Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable	
La compétence 3 est validée le	

Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	
Le niveau requis au PALIER 3 pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication est celui du brevet informatique et Internet niveau collège	
S'APPROPRIER UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE TRAVAIL	**Date**
Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition	
Utiliser les périphériques à disposition	
Utiliser les logiciels et les services à disposition	
ADOPTER UNE ATTITUDE RESPONSABLE	**Date**
Connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique	
Protéger sa personne et ses données	
Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement	
Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles	
CREER, PRODUIRE, TRAITER, EXPLOITER DES DONNEES	**Date**
Saisir et mettre en page un texte	
Traiter une image, un son ou une vidéo	
Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination	
Différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle	
S'INFORMER, SE DOCUMENTER	**Date**
Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte)	
Identifier, trier et évaluer des ressources	
Chercher et sélectionner l'information demandée	
COMMUNIQUER, ECHANGER	**Date**
Ecrire, envoyer, diffuser, publier	
Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes	
Exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel et différé	
La compétence 4 est validée le	

Compétence 5 – La culture humaniste	
AVOIR DES CONNAISSANCES ET DES REPERES	**Date**
Relevant de l'espace : les grands ensembles physiques et humains et les grands types d'aménagements dans le monde, les principales caractéristiques géographiques de la France et de l'Europe	
Relevant du temps : les différentes périodes de l'histoire de l'humanité – Les grands traits de l'histoire (politique, social, économique, littéraire, artistique, culturel) de la France et de l'Europe	
Relevant de la culture littéraire : œuvres littéraires du patrimoine	
Relevant de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine	
Relevant de la culture civique : Droits de l'Homme – Formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne – Place et rôle de l'Etat en France – Mondialisation – Développement durable	
SITUER DANS LE TEMPS, L'ESPACE, LES CIVILISATIONS	**Date**
Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques	
Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions	
Etablir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre	
Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité	
LIRE ET PRATIQUER DIFFERENTS LANGAGES	**Date**
Lire et employer différents langages : Textes – Graphiques – Cartes – Images - Musique	
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire	
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique	
FAIRE PREUVE DE SENSIBILITE, D'ESPRIT CRITIQUE, DE CURIOSITE	**Date**
Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire	
Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique	
Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une oeuvre	
Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques	
La compétence 5 est validée le	

Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques	
CONNAITRE LES PRINCIPES ET FONDEMENTS DE LA VIE CIVIQUE ET SOCIALE	**Date**
Principaux droits de l'Homme et du citoyen	
Valeurs, symboles, institutions de la République	
Grandes institutions de l'Union européenne et rôle des grands organismes internationaux	
Rôle de la défense nationale	
Fonctionnement et rôle de différents médias	
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	**Date**
Respecter les règles de la vie collective	
Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences	
Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité	
Respecter quelques notions juridiques de base	
Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base	
La compétence 6 est validée le :	

Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative	
ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION	**Date**
Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés	
Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer	
Savoir s'auto-évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis	
ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS	**Date**
Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles	
Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées	
Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel	
Savoir nager	
FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	**Date**
S'engager dans un projet individuel	
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif	
Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement	
Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions	
La compétence 7 est validée le :	